Centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC d'Abitibi-Ouest

Écocentre

Matières acceptées

- Asphalte ;
- Baignoires, bains, douches, lavabos, cuvettes ;
- Bardeaux d'asphalte ;
- Béton, brique, pierre ;
- Bois (peint, traité, réutilisable, palettes);
- Branches;
- Encombrants (meubles, électroménagers, appareils électriques) ;
- Fils électriques, rallonges, lumières de Noël ;
- Matériaux de construction et de démolition ;
- Métaux ferreux et non ferreux ;
- Ordinateurs, imprimantes ;
- Plastiques en tout genre;
- Pneus sans jantes ;
- Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles usées, filtres à l'huile, aérosols, vernis, teintures, batteries, piles) ;
- Tapis, couvre-planchers ;
- Verre.

Matières non acceptées

- BPC, cyanure;
- Carcasses d'animaux;
- Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- Munitions, explosifs, armes à feu;
- Pneus avec jantes;
- Terre contaminée;
- Tout produit non identifié par une étiquette lisible;
- Autres.

Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

Important !

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneur.

Tarification

Citoyens de la MRC d'Abitibi-Ouest Note : Une preuve de résidence vous sera demandée à votre arrivée à l'écocentre	**Gratuit**
Construction, rénovation, démolition – conteneurs et camions à benne.	**Tarif applicable**

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 16h;
Samedi de 8h à 16h (période estivale).

Coordonnées et localisation

15, boulevard Industriel
La Sarre (Québec) J9Z 2X2

Téléphone : 819 333-2807

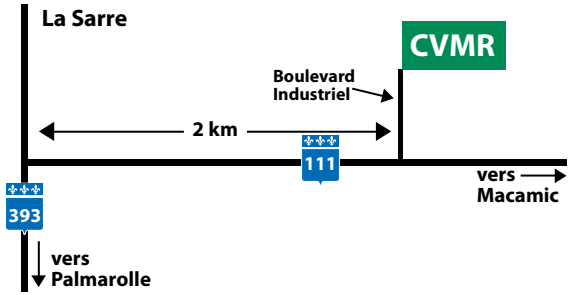

MRC d'Abitibi-Ouest